Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260323-2026003B007-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 16/03/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt mars à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, Alexandra GOUSSET, Adjoints

Cédric MARTIN, conseiller délégué
François POIRIER, conseiller délégué

Bruno COULOMBET, Marie Christine LOUIN, Valérie GAUDION, Fabien FOUCHER, Caroline STEINLE, Julien GUILARD, Angélique LE BORGNE, Axelle LE DUIGOU, Gael MAIGNAN, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Marie-Christine BATTEUX a donné pouvoir à Franck LERAY
Antoine GERAUX a donné pouvoir à François POIRIER
Laurence LOISON a donné pouvoir à Marie-Christine LOUIN

Secrétaire de séance : Marie-Odile DAYOT

Délibération 2026.03b.007

Désignation des commissions municipales

M. le Maire expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-22 permettant aux conseils municipaux de former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil,

Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, indiquant que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260323-2026003B007-DE

commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire,

Il est proposé au Conseil Municipal de créer les commissions municipales dont les objets et les membres sont les suivants :

Commission de contrôle des listes électorales
Dans les communes dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée :

- D'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou, à défaut, du plus jeune conseiller municipal. Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission ;
- D'un délégué de l'administration désigné par le préfet ;
- D'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

Conseiller municipal membre de la commission de contrôle : Bruno COULOMBET

Commission « Finances »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Présidente** : Alexandra GOUSSET,
Membres : Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, François POIRIER, Marie-Christine BATTEUX, Valérie GAUDION, Cédric MARTIN, Marie-Christine LOUIN

Commission « MAPA (Marchés à procédure Adaptée) »
Président : Thierry PIGEON
Membres titulaires : Alexandra GOUSSET, Joseph JEULAND, Angélique LE BORGNE, Bruno COULOMBET
Membres suppléants : Cédric MARTIN, Franck LERAY, Axelle LE DUIGOU, François POIRIER

Commission « Patrimoine-Urbanisme-Energie-Voirie »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Président** : Joseph JEULAND
Membres : François POIRIER, Cédric MARTIN, Franck LERAY, Marie-Odile DAYOT, Axelle LE DUIGOU, Antoine GERAUX, Angélique LE BORGNE, Gael MAIGNAN, Fabien FOUCHER, Bruno COULOMBET

Commission « Enfance et jeunesse »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Présidente** : Marie-Odile DAYOT
Membres : Alexandra GOUSSET Laurence LOISON, Marie-Christine BATTEUX, Valérie GAUDION, Marie-Christine LOUIN, Angélique LE BORGNE, Caroline STEINLE, Julien GUILARD

Commission « Environnement Naturel-Agriculture »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Président** : Franck LERAY

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260323-2026003B007-DE

Membres : François POIRIER, Joseph JEULAND, Caroline STEINLE, Axelle LE DUIGOU, Julien GUILARD, Gael MAIGNAN, Bruno COULOMBET

Commission « Vie associative et culturelle »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Présidente :** Marie-Odile DAYOT
Membres : Cédric MARTIN, Caroline STEINLE, Angélique LE BORGNE, Franck LERAY, Marie-Christine LOUIN, Fabien FOUCHER, Axelle LE DUIGOU

Commission « Communication Information »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Présidente :** Alexandra GOUSSET
Membres : Cédric MARTIN, Caroline STEINLE, Marie-Christine LOUIN, Valérie GAUDION, Gael MAIGNAN, Axelle LE DUIGOU, Antoine GERAUX

Commission « Commerce Artisanat »
Président : Thierry PIGEON, **Vice-Président :** Franck LERAY
Membres : Fabien FOUCHER, François POIRIER, Joseph JEULAND, Axelle LE DUIGOU, Julien GUILARD, Antoine GERAUX, Marie Christine BATTEUX

Le Conseil Municipal, en application de l'article L. 2121-21 du CGCT, décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret pour cette élection.

Délibéré :
Adopté à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

